

Pourquoi une banque au lieu d'un dictionnaire ?

Marcel Paré

Volume 17, numéro 3, septembre 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003784ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003784ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paré, M. (1972). Pourquoi une banque au lieu d'un dictionnaire ? *Meta*, 17(3), 152–159. <https://doi.org/10.7202/003784ar>

pourquoi

une banque au lieu d'un dictionnaire ?*

Les mots n'ont souvent pour les hommes que le sens que ceux-ci jugent opportun de leur donner suivant les circonstances, tant il est vrai qu'on n'entend généralement que ce que l'on veut bien entendre.

Alors, à quoi sert-il que les mots aient un sens ?

Et pourquoi faudrait-il qu'il y eût des banques de mots ?

Les mots, et le sens qu'ils ont, sont l'essence même de la communication entre les hommes, et plus particulièrement dans le monde complexe de la science et de la technique modernes.

A-t-on songé aux conséquences d'une seule erreur de vocabulaire technique, si minime soit-elle, entre l'équipe de Houston et l'équipage d'Apollo, au moment critique d'un vol spatial ? Avec des conséquences moins spectaculaires, sans doute, de telles erreurs se produisent tous les jours, entraînant un gaspillage économique de temps et de matériaux qu'il est rarement possible d'estimer, mais qui n'en est pas moins réel.

Si c'est l'incohérence des mots qui mit un terme à la construction de la Tour de Babel, ne faut-il pas appréhender le « babelisme » qu'engendre aujourd'hui la prolifération désordonnée des termes techniques, non seulement d'une langue à l'autre, mais même à l'intérieur d'une langue et, souvent, d'une science ou d'une technique ? Ne risquons-nous pas de dévaler vers une nouvelle confusion, multipliée par nos nombreux et puissants moyens de communication ?

Il ne s'agit pas de faire obstacle à la création des mots dont nous avons besoin pour exprimer les nombreuses réalités nouvelles, extrêmement nouvelles et nombreuses, que les techniques nous imposent aujourd'hui ; au contraire, il faut plutôt encourager ces créations. Dieu sait jusqu'à quel point nous en avons besoin ! Il importe toutefois qu'elles respectent certaines normes indispensables à

* Propos tenus le 2 mai 1972 à la Chambre de commerce du district de Montréal.

la compréhension du message dont elles feront partie. À défaut de quoi nous verrons bientôt tomber dans la confusion la plus grande cette Tour de Babel de notre époque que constitue l'ensemble des moyens de communication.

Le rôle essentiel de la communication n'est-il pas d'assurer la compréhension et non la confusion entre les hommes ? « L'un des grands défauts de notre époque », écrivait récemment dans *le Monde* Pierre Viansson-Ponté, « c'est que chacun se sent à bon droit sous-informé alors qu'il est sans cesse soumis au bombardement intensif de la sur-information. »

Le passage de l'ère artisanale à l'ère industrielle a transformé le monde et troublé les attitudes linguistiques séculaires des nations. L'homme doit enrichir son vocabulaire au rythme même du génie inventif qui l'entraîne à la création technique. À l'aide des terminologies nouvelles qui lui permettent de s'exprimer, il doit pouvoir demander le compteur électro-magnétique qu'il veut utiliser, tout comme l'homme de Cromagnon était parvenu à trouver un cri, une sorte de code, pour demander à ses congénères la massue dont il avait besoin pour se défendre.

Il y a 30 ou 40 mille ans, notre ancêtre inventait peut-être un ou deux outils par siècle. À ce rythme-là, il n'avait pas besoin de dictionnaire... surtout pas de dictionnaire électronique. Mais les choses ont bien changé. Quand une activité artisanale traditionnelle s'industrialise, cessant d'être un métier pour devenir une technique, son vocabulaire, en se modifiant, abandonne les vieux termes de caractère généralement folklorique.

L'ère postindustrielle transforme profondément nos « techniques » de vie, depuis celles des sports et des loisirs jusqu'à celles de la médecine et de la chirurgie, qui exigent un langage adapté aux besoins des spécialistes et de ceux qui ont recours à leurs services. Les progrès extraordinaires des techniques aérospatiales ont entraîné dans nos moyens de communication des raffinements qu'on ne soupçonnait même pas il y a quelques années.

On n'a qu'à revoir, par l'esprit, ces pas grotesques des « hommes dans la lune » que la télévision nous a montrés « en direct », pour se convaincre que ces pas d'hommes trébuchants représentaient vraiment « un pas de géant pour l'humanité », comme s'était exclamé l'astronaute en mettant le pied sur notre satellite. Or, ce pas de géant avait exigé des milliers de mots nouveaux pour désigner les éléments et les outils qui avaient permis à l'homme d'en arriver là. Il fallut aussi trouver comment traduire immédiatement ces mots, car on n'avait pas le temps de les consigner dans les dictionnaires, pour mettre les détails de l'exploit à la portée des centaines de millions de profanes, de toutes races, de toutes couleurs et de toutes langues qui en furent les témoins.

Que l'on compare le simple bout du tuyau qui permettait à nos grands-pères de communiquer par la parole d'un étage à l'autre, à tout l'appareillage qui permet maintenant de communiquer, non seulement par la parole mais aussi par la vue de la Terre à la Lune. Les deux sont l'expression d'une même pensée tendue vers un même objectif, mais combien différents en sont les réalisations et les mots qui servent à les exprimer.

Si les techniques aérospatiales peuvent s'inspirer, par rapprochement, des termes que la navigation utilise depuis longtemps, d'autres techniques, comme celle des communications, doivent recourir à l'imagination de l'homme pour inventer des mots tels que « zoom », « caméra », « laser », « radar », et quoi encore !

L'homme a donc besoin, de plus en plus vite, de termes de plus en plus nombreux pour désigner les innombrables aspects de son activité, le résultat de ses recherches, les réalisations de son génie et les outils qu'il façonne pour y parvenir.

Mais alors, serait-il téméraire de croire qu'il pût asservir les techniques modernes de l'informatique et des télécommunications pour éviter que la prolifération des mots n'entraîne cette confusion dont je parlais, cette « pollution du langage » comme l'appelle Le Clézio dans *le Déluge* ?

Nous ne le croyons pas. Il fallait doter la lexicologie d'un auxiliaire moderne qui pût asservir à ses fins de plus en plus pressantes les techniques les plus avancées et la Banque de terminologie de l'Université de Montréal est venue à son heure. Certes, il y aura toujours des dictionnaires. Je ne cesserai d'avoir à portée de la main, entre ma Banque et moi, les *Robert*, grand et petit, les *Larousse*, petit illustré et encyclopédique géant, les *Quillet*, même les bilingues *Harrap*, car ils jouent tous un rôle indispensable qui n'est pas celui d'une banque de terminologie.

Mais les milliers de vocabulaires techniques et scientifiques bilingues ou multilingues qui ne nous offrent que des listes de mots sans contexte ou sans définition, sans source ni référence, sont plus dangereux qu'utiles en raison de cette insuffisance d'information. Ces vocabulaires sont souvent à l'origine des mauvaises traductions où l'imprécision et même l'incorrection des termes pourraient entraîner de véritables catastrophes.

Très onéreux, ces vocabulaires sont souvent incomplets, car pendant qu'on les imprime, 100 mots nouveaux ont vu le jour — ce sont ceux qu'on y cherche généralement — et qu'on n'y trouvera pas avant la prochaine édition, dans cinq ou dix ans — alors qu'on aura eu le temps de les apprendre.

Le degré d'obsolescence des vocabulaires techniques et scientifiques est très élevé parce que les techniques et les sciences modernes sont très prolifiques et se renouvellent à un rythme accéléré que les traducteurs doivent pouvoir suivre.

La Banque de terminologie répond donc d'abord aux vœux de tous les traducteurs du Canada, auxquels il faut assimiler, qu'on le veuille ou non, surtout en Amérique, les journalistes, les publicitaires, les professeurs de l'enseignement technique et scientifique, les hommes publics, les hommes d'affaires.

Cette réalisation *unique, universelle, utile et... universitaire*, c'est à l'Université de Montréal que revient le mérite de l'avoir entreprise et de la mettre aujourd'hui à la disposition de ses utilisateurs, avec l'appui du secrétariat d'État et du ministère des Affaires culturelles.

Bien que nous ne soyons pas les seuls à avoir préféré l'ordinateur au dictionnaire, nous sommes les premiers, forts de l'expérience de ceux qui nous

ont précédés, au Luxembourg, en Allemagne et ailleurs, à mettre sur pied une banque de terminologie qui comporte les raffinements que nous lui avons donnés.

Parmi ces raffinements *uniques*, signalons son *bilinguisme intégral* qui permet de récupérer l'information, en anglais comme en français, par n'importe lequel des termes que nous avons mis en vedette ou des nombreux paramètres que comporte la fiche : par le ou les domaines auxquels appartiennent ces termes ou par la source où nous les avons puisés ; on pourra obtenir ainsi une seule fiche ou toutes les fiches d'un domaine donné, on pourra tirer toutes les fiches dont le terme français sera du français du Canada ou de Belgique ou d'ailleurs, tout comme les fiches dont le terme anglais serait américain, australien ou britannique.

On pourra également produire d'un coup toutes les fiches qui auraient été fournies par un organisme comme l'Office de la langue française ou le secrétariat d'État ou une entreprise comme l'Alcan ou le Canadien national. Et cela sans compter les fichiers auxiliaires (sources, domaines, bibliographies) auxquels l'abonné aura accès.

Les modalités d'exploitation de notre Banque de terminologie permettent un *temps d'accès très court*, indépendant du volume, quel qu'il soit, de l'information emmagasinée. Ce temps d'accès est actuellement inférieur à 15 secondes.

La Banque de terminologie est encore *unique* par la capacité de son matériel qui permet la *consultation simultanée par 60 abonnés* à la fois, sans entraîner de retard chez aucun.

Notre système est *universel*, en ce qu'il utilise d'abord, dès le départ et d'une manière réversible, sans privilégier l'une plus que l'autre, *les deux principales langues occidentales qui servent à véhiculer l'information technique et scientifique* : le français et l'anglais, même à l'intérieur des pays africains et orientaux. Nous pourrions, sans modifier notre système, y *ajouter les autres langues* qui utilisent l'alphabet latin, commun aux principales langues occidentales.

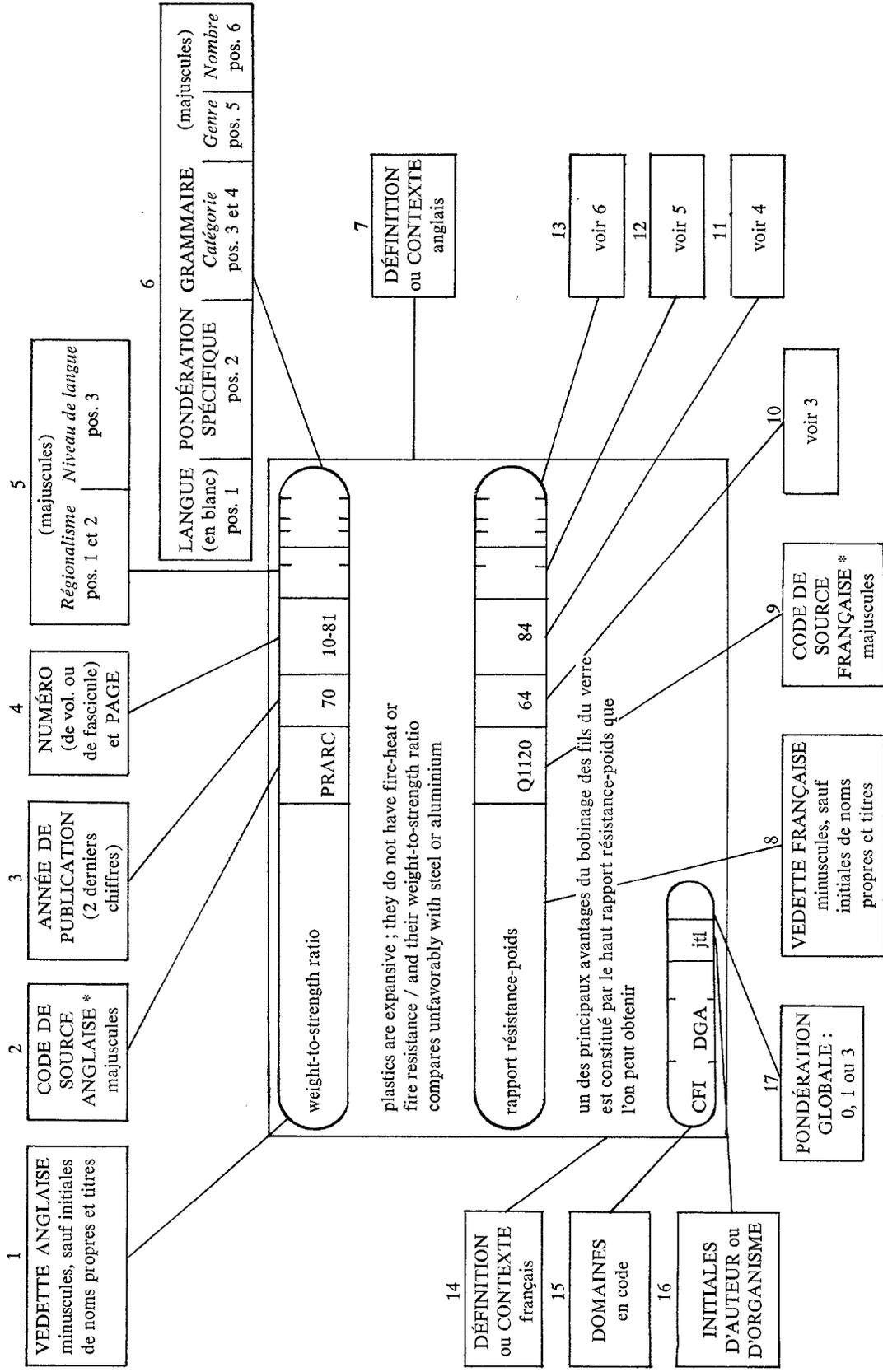
Puis-je ajouter que, depuis longtemps déjà, des comités internationaux étudient l'*universalisation des claviers* qui facilitera les communications électroniques au moyen des satellites, sans sacrifier les particularités orthographiques et les signes diacritiques, c'est-à-dire les accents, la ponctuation, etc., propres aux langues des nations qui emploieront ces claviers.

Aussi, la Banque de terminologie a-t-elle demandé à la société Olivetti de mettre au point un clavier qui tienne compte de toutes les particularités de la langue française. Car un dictionnaire, qu'il soit imprimé ou qu'il soit mis en mémoire d'ordinateur, ne peut donner satisfaction s'il ne s'exprime qu'en majuscules et surtout sans accents. Les terminaux ayant ces caractéristiques sont parmi les premiers en Amérique et dans le monde.

En quoi la Banque de terminologie sera-t-elle *utile* ?

Elle servira à informer tous ceux qui ont besoin de *communiquer*, en anglais ou en français, afin de participer à l'activité technique et scientifique, source

Schéma explicatif de la fiche réglementaire



* Dans les champs 2 et 9, le signe @ représente le code de la Banque de terminologie.

d'activité culturelle, économique, industrielle et commerciale, aux paliers nationaux et internationaux.

Faut-il rappeler que l'une des premières préoccupations de la Commission des Communautés européennes a été de mettre sur pied une banque de mots. Ces pays qui, depuis la Renaissance, ont façonné le monde occidental et son économie : la France, l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Angleterre, pour ne nommer que ceux-là, ont réalisé cet outil qu'ils estimaient indispensable à leurs communications intérieures : une banque de mots.

Les responsables du bureau de traduction du ministère de la Défense de l'Allemagne fédérale estiment, avec chiffres à l'appui, que l'automatisation de leur fichier terminologique leur a permis d'accroître des deux tiers le rendement quantitatif de leurs traducteurs et de diminuer de 80% les erreurs de terminologie. Notre *utilité* ?... Elle ne fait aucun doute.

Au Canada, pour collaborer à la diffusion de la langue de travail et pour assurer le bilinguisme de l'information dans les domaines extrêmement importants de la technique et de la science, de l'administration et de la publicité.

En France, où les commissions de terminologie interministérielles, le Conseil international de la langue française, le Comité d'étude des termes techniques français (dont le secrétaire général, l'ingénieur Pierre Agron, invité au Canada par le Conseil national de recherches, déclarait en novembre : « La Banque de terminologie de Montréal devrait être à la disposition de la francophonie ») et combien d'autres organismes, aux prises avec une invasion d'anglicismes et d'américanismes techniques, sentent aujourd'hui, comme jamais peut-être, le besoin de réagir.

Dans toute la francophonie, qui se nourrit de techniques américaines, et plus particulièrement *parmi les nouvelles nations africaines* qui parlent 200 ou 300 dialectes, mais dont les langues de communication techniques et scientifiques sont à peu près exclusivement le français et l'anglais.

On pourrait enfin ajouter le témoignage de M. Paul Robert, qui confiait l'automne dernier à la revue *Forces*, de l'Hydro-Québec, que « pour un auteur de dictionnaire les travaux des banques de terminologie sont extrêmement importants. Il faut que certains organismes se penchent très soigneusement sur certains cas pour trouver les meilleures équivalences possibles. C'est un stade préliminaire à celui de l'auteur de dictionnaire qui ne doit se prononcer souvent qu'à posteriori. »

Pourquoi enfin une banque de terminologie serait-elle *universitaire* ?

Ce genre d'entreprise serait peu rentable pour une industrie qui y est d'ailleurs mal préparée, alors qu'au contraire *le milieu universitaire s'y prête parfaitement*, grâce au personnel dont il peut disposer, en informatique et en terminologie, comme c'est le cas de l'Université de Montréal.

Mais surtout, une banque de terminologie doit être *universitaire* en raison de son *orientation même, axée sur la recherche*. Cet effort de recherche a permis

d'en arriver à une utilisation qui, tout en tenant compte le plus possible des besoins des utilisateurs (abondance de la matière, rapidité de consultation, mises à jour constantes) soit le plus économique possible.

Quant à la recherche terminologique, le milieu *universitaire* a permis également de mettre au point une méthodologie qui assure la validité de l'information mise en mémoire de même que l'uniformisation des méthodes de travail.

La Banque peut en outre exercer une influence pédagogique par la formation de terminologues compétents et, aussi, de traducteurs mieux préparés à l'importante recherche terminologique qui devient de plus en plus complexe, longue et difficile, si elle n'est pas soumise à de rigoureuses méthodes.

Une banque de terminologie se doit également d'être *universitaire* en raison de son action destinée à servir un milieu auquel elle doit pouvoir assurer la qualité du produit qu'elle offre, c'est-à-dire la validité de son information.

Finalement, la neutralité politique du milieu *universitaire* peut faciliter les échanges entre divers organismes, où qu'ils soient, et assurer une meilleure mise en commun des ressources de chacun.

Si la Banque de terminologie de l'Université de Montréal a pu, en quelques mois, mettre sur pied tout le système de programmes qu'exigent la mise en mémoire et l'exploitation d'une masse d'information aussi importante et aussi délicate que l'est un fichier bilingue, technique et scientifique, c'est avant tout parce que le Centre de calcul de l'Université de Montréal, qu'on peut qualifier sans hésitation de l'un des plus avancés au pays en matière d'exploitation non numérique de l'information, a mis à sa disposition un outillage puissant et une équipe compétente, connaissant parfaitement l'instrument qu'elle devait maîtriser aussi bien que le contenu qui lui était imposé.

La remarquable performance du Centre de calcul a permis de mettre au point un système très efficace en un temps record, malgré les obstacles techniques. De tels systèmes sont généralement longs à réaliser et ils sont encore très rares dans le monde.

L'homme moderne, qu'il soit financier, industriel ou savant, a, pour le servir, des outils d'un raffinement extrême. Il peut se déplacer rapidement, faire exécuter automatiquement de multiples travaux ennuyeux ou fatigants, posséder un équipement puissant, car il a à sa disposition des sources d'énergie et des ressources techniques qu'on soupçonnait à peine il y a trente ans.

Et les moyens de communication qui appuient tout cet arsenal ont connu, au cours des cinquante et plus particulièrement des vingt-cinq dernières années, un essor imprévisible dont on ne connaît pas encore toute la portée.

Qu'il s'agisse de satellite artificiel, de diodes à émissions lumineuses, de calculateur électronique, de télévision ou d'ordinateur, l'homme n'a jamais eu entre les mains autant de moyens — et de moyens aussi raffinés — pour communiquer avec ses semblables, aussi bien avec son voisin de bureau, à travers le mur qui l'en sépare, qu'avec son représentant à qui il a confié la construction

d'une route au Niger, d'un barrage au Pakistan, d'un aéroport au Népal... ou d'un laboratoire dans la lune. Mais ces moyens, l'homme a-t-il vraiment appris à s'en servir, à en tirer tout le parti possible ? N'est-il pas encore plutôt l'esclave un peu ébahi des découvertes dont il ne sait pas encore tout ce qu'il fera ?

Or dans l'exploitation de ces moyens, nos universités jouent un rôle extrêmement important dont toute la population peut bénéficier à la condition, car c'est là une voie à deux sens, à la condition que tous y collaborent dans la mesure de leurs moyens ou dans la mesure des services qu'ils reçoivent. Les recherches qui se poursuivent dans nos universités ont des aspects pratiques dont on pourrait tirer plus tôt un meilleur parti si l'on était plus curieux.

MARCEL PARÉ